

ATELIER DE MUSIQUE



La construction du futur Atelier de Musique communal a démarré le lundi 2 novembre dernier à proximité de la salle de spectacles sur l'un des anciens courts de tennis.

Cette réalisation, portée par la commune de REQUISTA et sous la surveillance du Maître d'œuvre « SICA HABITAT RURAL », offrira des conditions idéales pour l'enseignement de la musique et du chant.

Sa livraison est prévue en fin d'année 2021.

Le futur équipement de 250 m², de plain-pied, disposera de locaux dédiés principalement à l'association « Accordion Club de REQUISTA ». Une grande salle sera mise à disposition pour d'autres associations musicales (Fête de la Musique et particuliers musiciens...).

La réalisation de cet édifice se chiffre à 305.988 € HT. Elle est subventionnée par l'Etat (61.197 €), la Région Occitanie (76.497 €), le Département (Attente subvention 25% 76.497 €) et R.T.E (30.000 €). La part de la commune s'élève ainsi à 61.796 €. Cet équipement devenait nécessaire compte tenu de la vétusté des locaux actuels situés avenue de Millau, (au dessus du SIAEP des Rives du Tarn). Outre la place importante que prend dans notre culture la musique et le chant, l'association Accordion Club, au vu de son rayonnement qui dépasse les limites du territoire, pourra continuer à enseigner la musique dans de meilleures conditions.

